SYNDICAT CFTC DE LA METALLURGIE DU DOUBS

4 B rue Léonard de Vinci 25022 BESANCON

Tél. : 03 81 82 20 03 Fax. : 09 55 48 37 16

Confédération

Française des

Travailleurs

Chrétiens

Syndicat CFTC de la Métallurgie

Sud du Doubs

Maison des syndicats

4 B rue Léonard de Vinci

25022 BESANCON CEDEX

EXERCICE 2018

SOMMAIRE

I) **Préambule :**

II) **Comptes annuels :**

Bilan :

- Bilan actif

Compte de résultat :

- Compte de résultat
- Compte de résultat détaillé

Annexes :

- 1. Événements de l'exercice
- 1.21. Présentation des comptes
- 1.2.2 Règles et méthodes comptables
- 2. Informations relatives au bilan
- 2.1 Informations relatives au compte de résultat
- 2.1.1 Tableau des ressources
- Notes sur le bilan actif

I. Préambule :

Conformément à la mission qui m'a été confié, j'ai effectué la comptabilité et la présentation des comptes 2018 « annuels », du **Syndicat CFTC de la Métallurgie Sud du Doubs** relatif à l'exercice concerné.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan **11 379 ,65 €**
- Total des ressources **3 635,97 €**
- Résultat net comptable de l'exercice **2 563,62 €**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Comptes Annuels :

BILAN

ME2501 — **Bilan simplifié avant répartition** — Devise : €

SYND. CFTC METALLURGIE DU DOUBS — Période du 01/01/18 au 31/12/18

COSIMO - Edition générée le 18/06/2019 à 19:18:26 — Page 1/1

Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux	7 510,48	7 510,48
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel	101,18		101,18	344,01	Report à nouveau	1 163,81	1 259,83
Actif financier					Résultat (excédent)	2 563,62	96,02
Total (I)	**101,18**		**101,18**	**344,01**	**Total (I)**	**11 237,91**	**8 674,29**
Actif circulant					**Provisions (II)**		
Stocks et fournitures					**Fonds dédiés (III)**		
Créances					Dettes financières		
Total (II)					Dettes diverses	141,74	321,74
Disponibilités (III)	**11 278,47**		**11 278,47**	**8 652,02**	**Total (IV)**	**141,74**	**321,74**
Comptes de régularisation (IV)					**Comptes de régularisation (V)**		
Total (I + II + III + IV)	**11 379,65**		**11 379,65**	**8 996,03**	**Total (I + II + III + IV + V)**	**11 379,65**	**8 996,03**

Compte de résultat

ME2501	Compte de résultat simplifié	Devise : €
SYND. CFTC METALLURGIE DU DOUBS		Période du 01/01/18 au 31/12/18

COSIMO - Edition générée le 18/06/2019 à 19:18:20 Page 1/1

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
Charges d'exploitation (I)			**Produits d'exploitation (I)**		
Achats		58,45	Cotisations	2 847,73	232,20
Autres charges externes	323,90		Subventions	340,00	400,00
Autres services extérieurs	505,62	493,89	Autres produits		
Impôts et taxes			Transfert de charges		
Charges de personnel			Reprises des amortissements et des provisions		
Autres charges					
Dotations aux amortissements et provisions	242,83	242,84			
Charges financières (II)			**Produits financiers (II)**	**62,88**	**66,96**
Charges exceptionnelles (III)			**Produits exceptionnels (III)**	**385,36**	
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			**Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)**		
Total (I + II + III + IV)	**1 072,35**	**795,18**	**Total (I + II + III + IV)**	**3 635,97**	**699,16**
Solde créditeur : Excédent	**2 563,62**		Solde débiteur : Déficit		96,02

ANNEXES

1. Évènements de l'exercice.

La loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réformes du temps de travail a introduit la transparence financière parmi les critères déterminants la représentativité des syndicats. Ainsi, dans le cadre du respect des critères de transparence financière, **Le Syndicat CFTC de la Métallurgie Sud du Doubs** est passée d'une comptabilité sur COSIMO logiciel comptable confédéral permettant une comptabilité simplifiée. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées via le circuit unique des cotisations de la CFTC.

1.2.1 Présentation des comptes.

Les documents, dénommés états financiers, comprennent :
Le bilan.
Le compte de résultat,
L'annexe.

1.2.2 Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur. **Le Syndicat CFTC de la Métallurgie Sud du Doubs** a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

2. Informations relatives au bilan.

Le Syndicat CFTC de la Métallurgie Sud du Doubs n'a aucun stock.

Disponibilité :
Le poste « disponibilité » inscrit au passif, le solde bancaire créditeur est de :
11 278 ,47€.

Dettes :

Le Syndicat CFTC de la Métallurgie Sud du Doubs n'a pas de dettes.

2.1. Informations relatives Au Compte de Résultat.

2.1.1 TABLEAU DES RESSOURCES.

Cotisations reçues	2 847 ,73 €
Subventions	340,00 €
Produits Financiers	62,88 €
Produits exceptionnels	385,36 €
Total	**3 635,97 €**

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Faits caractéristiques : néant.

Les conventions générales du nouveau PCG ont été appliquées, dans le respect des principes suivants:
- image fidèle ;
- comparabilité ;
- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- régularité et sincérité ;
- prudence ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, l'évaluation de base des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CREANCES ET DES DETTES :

Néant

DISPONIBILITES :
Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

TRANSFERT DE CHARGES :

Ces comptes sont utilisés afin de comptabiliser les transferts entre comptes de charges ainsi que les remboursements de charges d'exploitation.

CHARGES ET PRODUITS :

Les charges et produits sont comptabilisés en fonction de l'exercice auquel ils se rattachent.
Les charges et produits d'exploitation proviennent des activités dans lesquelles l'association est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Les charges et produits exceptionnels résultent des événements ou opérations inhabituels, distincts de l'activité, et non susceptibles de se reproduire de manière régulière. Les cessions d'éléments d'actif ne sont pas considérées comme relevant des activités ordinaires ; les résultats qu'elles dégagent sont inscrits en résultat exceptionnel. Les subventions reçues sont comptabilisées en fonction de l'exercice auquel elles se rattachent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Néant.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, arrêté par le Bureau, validé par le Conseil du Syndicat CFTC PEUGEOT Sochaux, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fait à Besançon, le 18 juin 2019

Le trésorier,

Gérard PHARIZAT